



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS

## PROCÈS-VERBAL

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 MARS 2022

Le Conseil de la Municipalité de Saint-Alexis siège en séance extraordinaire, ce mercredi 23 mars 2022, par visioconférence.

#### PRÉSENCES

Monsieur	Michel Ricard	Maire	
Madame	Guylaine Perreault	Conseillère	poste n°1
Madame	Catherine Venne	Conseillère	poste n°2
Monsieur	Sébastien Ricard	Conseiller	poste n°3
Madame	Myriam Arbour	Conseillère	poste n°4
Madame	Chantal Robichaud	Conseillère	poste n°5
Monsieur	Danny Quesnel	Conseiller	poste n°6

Chantal Duval, Directrice générale et greffière-trésorière

#### ABSENCES

Aucune

#### 1. Ouverture et constat du quorum

Monsieur Michel Ricard, Maire, déclare l'assemblée ouverte à 20h30.

#### 2. Formalités de convocation

2022.03.18

**Il est proposé par :** Myriam Arbour  
**Et résolu :**

**DE RENONCER** aux formalités de convocation de la présente séance extraordinaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 3. Adoption de l'ordre du jour

2022.03.19

**Il est proposé par :** Chantal Robichaud  
**Et résolu :**

**D'ADOPTER** l'ordre du jour, comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



# MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS

## PROCÈS-VERBAL

### SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 23 MARS 2022

#### 4. Embauche d'une adjointe administrative

2022.03.20

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Saint-Alexis doit combler le poste d'adjoint(e) administratif(ive).

**ATTENDU QUE** le processus d'affichage du poste et d'entrevues a été réalisé et que la firme en ressources humaines Marc-André Paré Consultant inc. et le comité ressources humaines de la Municipalité recommandent l'embauche de Madame Annie Thériault au poste d'adjointe administrative.

**Il est proposé par :** Catherine Venne

**Et résolu :**

**QUE** le préambule fasse partie de la présente résolution.

**D'ACCEPTER** l'embauche de Madame Annie Thériault au poste d'adjointe administrative de Saint-Alexis.

**D'ACCEPTER** le salaire et les conditions en référence au document dont les membres du Conseil municipal ont pris connaissance et qui est déposé aux archives de la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 5. Période de questions

Aucune

#### 6. Levée de la séance

2022.03.21

**Il est proposé par :** Sébastien Ricard

**Et résolu :**

**QUE** la présente séance du Conseil municipal de Saint-Alexis soit levée à 20h40.

---

Michel Ricard

Maire

---

Chantal Duval

Directrice générale et greffière-trésorière

*« Je, Michel Ricard, Maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».*

---

Michel Ricard

Maire